



Le mardi 15 avril 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 9 avril 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Pierrette MAILLARD, Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLÔQUET, Mmes VIENNE épouse DUTOIT Karine, Delphine BERNADAT, Aurélie VERNIER

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. le Maire)

Absente excusée : Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ

N°14-3-10

Intercommunalité

Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)

Désignation de deux délégués

Rapport de M. le Maire,

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune fait partie de l'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN) issue de la fusion du syndicat d'assainissement des vallées de la Lys et de la Deûle avec :

- l'USAN,
- le syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Bourre,
- le syndicat d'aménagement du bassin de la longue Becque,
- le syndicat d'aménagement du bassin de l'Yser,
- le syndicat d'amélioration de la Becque de Saint-Jans-Cappel,
- le syndicat des cours d'eau d'Estaires et environs,
- le syndicat intercommunal d'assainissement agricole des communes de Camphin et Phalempin,
- le syndicat intercommunal d'assainissement des Vallées de la Lys et de la Deûle,
- le syndicat intercommunal pour l'assainissement du bassin de la Libaude.

Il convient de procéder au renouvellement de la désignation de deux représentants au sein de cette Union.

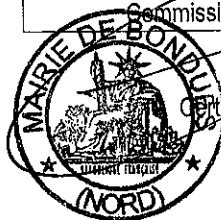
- M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Adjoint au Maire
- Mme Marie-Paule LEPERS, Conseillère Municipale

Nombre de votants : 28
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Adjoint au Maire 28 voix
- Mme Marie-Paule LEPERS, Conseillère Municipale 28 voix

Travaux préparatoires
Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2014
Commission Générale du 8 avril 2014



Certifié conforme
Le Maire